

# Catalogue C+FOR 2025-2026

## de contribution carbone en forêt

Centre national de la propriété forestière



Le Centre national de la propriété forestière est un établissement public au service des 3,3 millions de propriétaires forestiers pour 12,2 millions d'hectares à vocation de production, soit 74 % de la forêt française. Le CNPF a une mission générale de développement, d'orientation et d'amélioration de la gestion des forêts privées. Un tiers de la forêt privée est gérée selon un document de gestion durable agréé par les 11 délégations régionales du CNPF.

Dans le cadre de ses missions, le CNPF travaille sur la valorisation des services écosystémiques, dont le carbone. Il développe des projets de stockage du carbone avec des forestiers, des entreprises et des collectivités et réalise des études sur les stocks de carbone dans les forêts.

## **Photographies de couverture**

Olivier Gleizes © CNPF  
Geoffroy Rombaut © CNPF

## **Mise en page**

Patricia Ortiz, CNPF Occitanie

## **Rédaction**

C+FOR - Forêt & carbone (CNPF)

## **Diffusion**

CNPF - C+FOR - Forêt & carbone  
Bureau : 378 Rue de la Galéra - 34090 Montpellier  
Siège : 47 Rue de Chaillot - 75016 Paris

Copyright : © Centre national de la propriété forestière, 2025

## **Impression**

Imp'Act Imprimerie  
5911 Route du Frouzet - ZAE Les Hautes Garrigues - 34380 Saint-Martin-de-Londres  
Catalogue imprimé sur papier PEFC

# Le label Bas-Carbone, comment ça marche ?



## Pourquoi un label Bas-Carbone ?

Le label Bas-Carbone (LBC) est un standard qui vise à participer à l'atteinte des objectifs climatiques de la France, notamment dans le cadre de l'Accord de Paris de 2015. Il s'agit d'un cadre innovant et transparent visant à labelliser des projets locaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de séquestration de CO<sub>2</sub>. La labellisation de projets ou de comportements allant au-delà des pratiques usuelles accompagne ainsi la transition écologique à l'échelon territorial. L'autorité du LBC est le ministère de la Transition écologique (MTE).

## À qui s'adresse-t-il ?

À tout le monde : aux entreprises engagées dans des démarches RSE ou de développement durable, à des établissements publics, à des collectivités, et même à des particuliers qui souhaitent avoir une contribution carbone, après avoir calculé leur empreinte carbone et avoir fait des efforts de réduction.

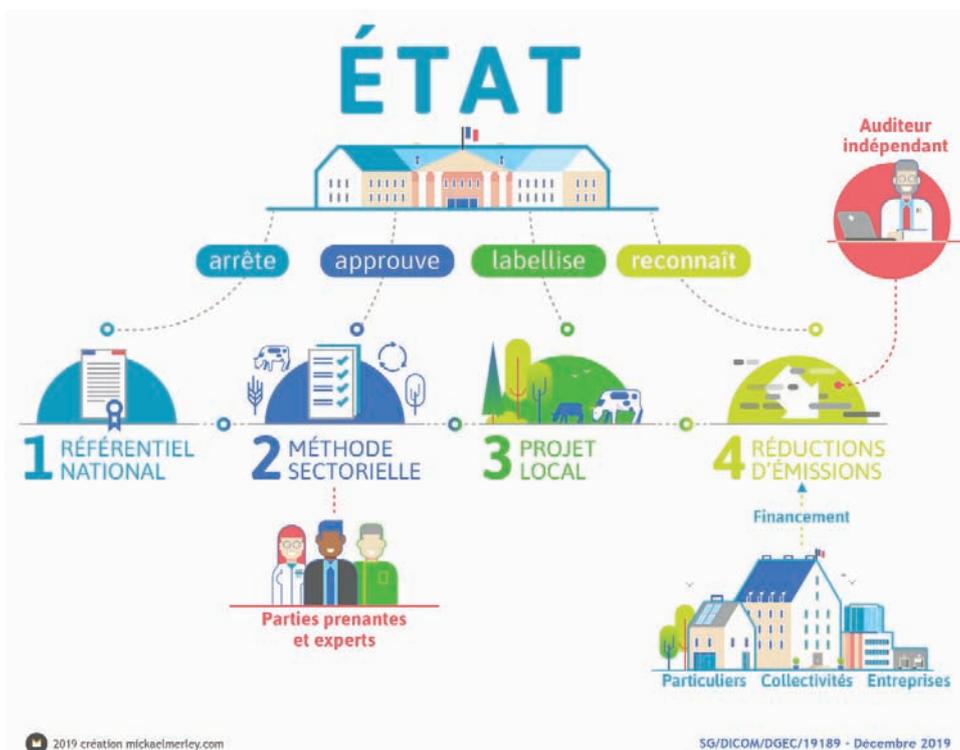
## Est-ce obligatoire ?

Le LBC a été créé en tant qu'outil de contribution volontaire. Aujourd'hui, il est également utilisé pour compenser obligatoirement des émissions. Il permet de financer des projets locaux et vertueux dans un cadre garantissant l'efficacité du financement et la qualité environnementale des projets.

## Comment fonctionne le label Bas-Carbone ?

Les projets doivent être additionnels en allant au-delà de la réglementation et de la pratique courante. Tout projet se réfère à une méthode validée par le MTE. Le CNPF a rédigé les trois premières méthodes. Elles permettent de financer des projets de boisement, de reconstitution de forêts dégradées ou des conversions de taillis vers la futaie. Chaque méthode indique notamment :

- ◆ le **scénario de référence** et celui de projet,
- ◆ la démonstration de l'**additionnalité**,
- ◆ le **calcul** des réductions d'émissions du projet carbone,
- ◆ les modalités de **vérification** des projets (audit) par un tiers indépendant.



La fonctionnement du label Bas-Carbone (source : MTE)

# Quels sont les projets carbone identifiés ?

## Le CNPF peut-il me proposer des projets de contribution carbone ?

Le CNPF tient à jour une liste de projets carbone labellisables qu'il propose aux entités souhaitant avoir une contribution carbone. Ces projets sont classés en quatre catégories identifiées sur la carte ci-après par :

- ◆ Les projets de **boisement** : ils concernent des terres agricoles, des prairies ou des friches embroussaillées abandonnées depuis plusieurs années ;
- ◆ Les projets de **reboisement** : il s'agit de forêts en situation d'impasse sylvicole dont le potentiel de séquestration du carbone est limité voire remis en cause. Elles sont en partie dégradées, détruites par des incendies, des tempêtes, des attaques sanitaires ou impactées par le changement climatique (essence désormais non adaptée aux conditions climatiques ou du sol). Un reboisement nécessite la récolte du peuplement dégradé avant la plantation de la nouvelle forêt ;
- ◆ Les projets de **conversion de taillis en futaie** : cette initiative est moins connue du grand public. Elle consiste à gérer une forêt en y pratiquant des éclaircies adaptées qui vont contribuer à séquestrer le carbone sur le long terme. En passant d'une gestion de taillis (plusieurs brins sur une même souche) à une gestion en futaie, des gains en séquestration de carbone peuvent être envisagés.

Tous les projets proposés tiennent compte de l'adaptation des essences aux sols et au changement climatique.

Les points **noirs** sur la carte localisent les projets carbone déjà réalisés avec nos partenaires.

Cette carte en ligne n'indique qu'une partie des projets que le CNPF collecte. Elle ne prétend à aucune exhaustivité ; c'est pourquoi, l'absence de propositions dans votre département ne signifie pas pour autant qu'aucun projet ne peut être identifié. Le CNPF peut répondre à des demandes particulières et développer des projets sur mesure, au plus près de vos attentes.

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur la carte pour vérifier si de nouveaux projets ont été déposés à proximité de votre site ou à contacter directement le CNPF pour des demandes géographiques précises.

*Le CNPF est un **acteur incontournable du carbone forestier** : concepteur de projets carbone depuis 2012, rédacteur des trois premières méthodes forestières du LBC, premier organisme à avoir des projets labellisés et audités.*

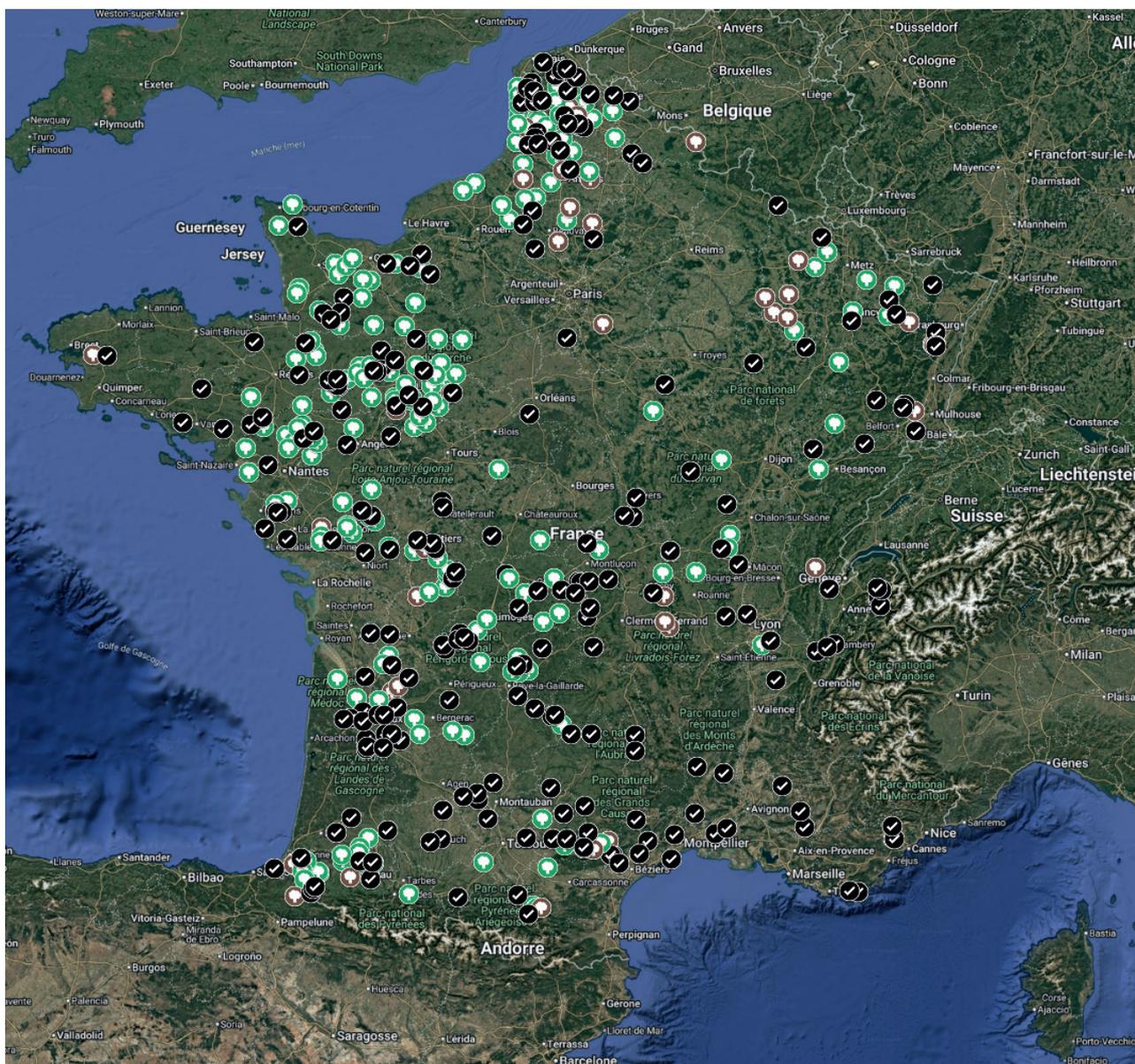
## Comment demander un projet au CNPF ?

Plusieurs entrées sont possibles :

- ◆ localisation géographique : le CNPF y répond en concevant sur mesure des projets qui correspondent à vos exigences ;
- ◆ budgets RSE ou DD alloués à des opérations de contribution carbone ; le montant attribué conditionne souvent l'envergure du projet et des travaux qui seront réalisés ;
- ◆ quantité de CO<sub>2</sub> à compenser : le CNPF peut également concevoir des projets en calibrant vos besoins ;
- ◆ prix à la tonne de CO<sub>2</sub> : le CNPF a beaucoup de recul sur cette métrique grâce aux nombreux projets quantifiés depuis plusieurs années.

## Besoin d'une proposition sur mesure ?

[carbone@cnpf.fr](mailto:carbone@cnpf.fr)



Localisation des projets carbone potentiels répertoriés par le CNPF en septembre 2025.

Cette cartographie est régulièrement mise à jour. Pour visualiser les dernières modifications, consultez notre site web :

<https://www.cnpf.fr/nos-partenariats-carbone>

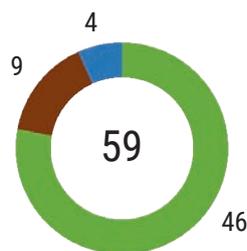
**LABEL BAS CARBONE**  Projets déjà réalisés

**LABEL BAS CARBONE**  Reconstitutions de forêts dégradées

**LABEL BAS CARBONE**  Boisements

**LABEL BAS CARBONE**  Améliorations de taillis

## Compteur des projets labellisés et en cours en Nouvelle-Aquitaine



- Boisement
- Reboisement
- Balivage

## Vignes arrachées, forêts à planter

Face à la crise viticole et à la surproduction, plusieurs bassins viticoles français connaissent des plans d'arrachage de grande ampleur.

En Gironde, 9 500 hectares doivent disparaître dans l'Entre-Deux-Mers. Mais la dynamique concerne aussi d'autres vignobles comme le Languedoc ou la Vallée du Rhône, où de nombreux viticulteurs envisagent de céder des terres devenues difficiles à valoriser.

Ces surfaces libérées offrent une occasion unique de repenser les paysages et d'y développer de nouveaux boisements. Pour les exploitants, transformer leurs parcelles arrachées en forêts diversifiées représente une alternative crédible, avec des bénéfices multiples : stockage de carbone dans les sols, résilience face au climat, amélioration de la biodiversité.

Le label Bas-Carbone constitue un outil clé pour accompagner cette transition. C+FOR travaille déjà à la mise en œuvre des premiers projets de boisement post-vigne, notamment en Gironde, mais aussi dans d'autres régions viticoles en mutation.

## Co-bénéfices du projet

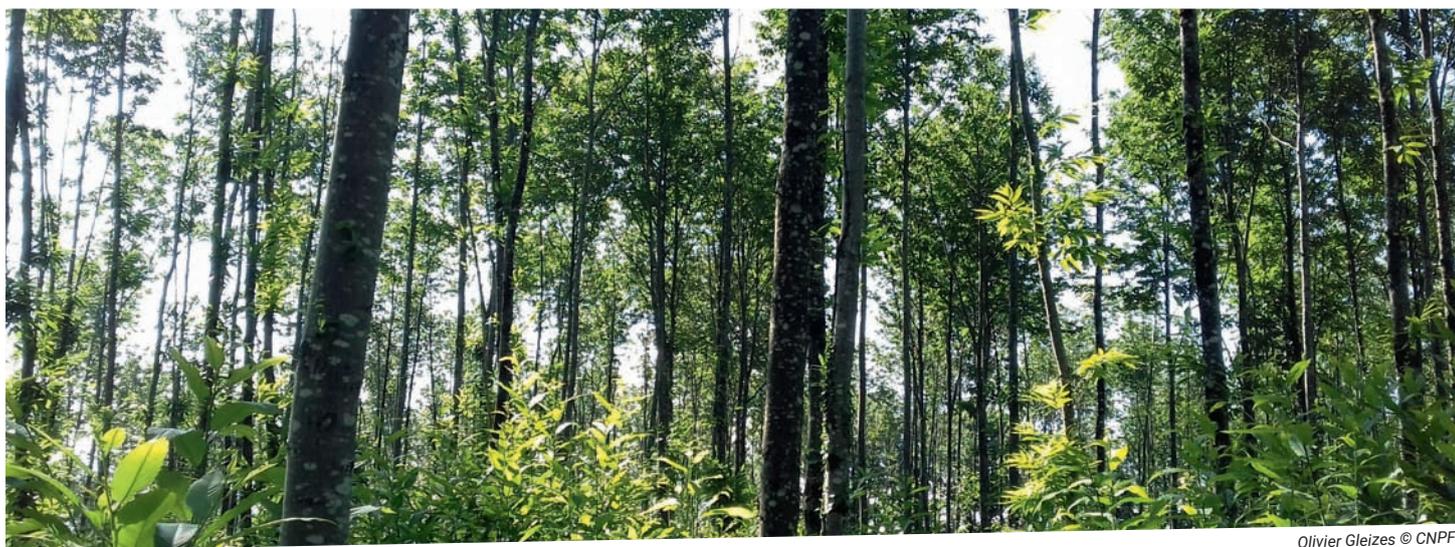
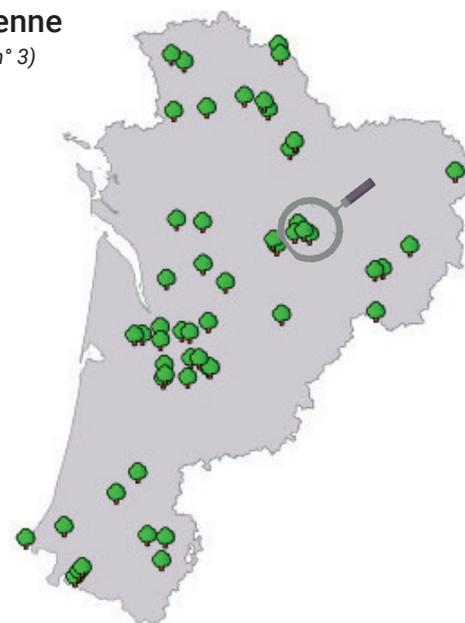
-  Entreprise de travaux forestiers locale (< 50 km)
-  Réplicabilité sur le territoire
-  Allongement des cycles de production (gestion extensive)
-  Bénéfice climatique potentiel de 387 tCO<sub>2</sub> sur 30 ans

## La pratique du balivage en Haute-Vienne

CNPF C+for n° 3 Périgord-Limousin balivage (La Poste n° 3)

Dans le parc naturel régional du Périgord - Limousin, le Groupe La Poste a été un pionnier en finançant dès 2015 des projets pilotes avant même la sortie du label Bas-Carbone. C'est ainsi que des projets de balivage de châtaignier (ou de conversions de taillis vers la futaie) ont vu le jour.

En Haute-Vienne, un projet a permis de transformer 6,1 hectares de taillis vers la futaie, permettant d'avoir ainsi une gestion extensive (récolte de la future futaie vers 50 ans au lieu d'une coupe à blanc de taillis à 20 ou 25 ans). Ce type de sylviculture vise également la fourniture de produits bois à longue durée de vie (parquets, lambris, sciages, charpente...).



Olivier Gleizes © CNPF

## Ils financent nos projets carbone en Nouvelle-Aquitaine



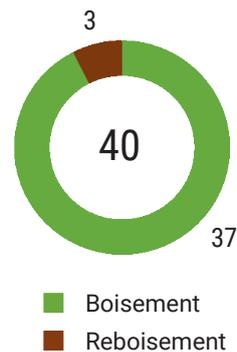
## Une forte dynamique de boisement dans les régions agricoles

Certaines régions françaises comptent très peu de forêts. C'est le cas des Hauts-de-France ou des Pays de la Loire, où la forêt couvre seulement 13 à 15 % du territoire, contre environ 30 % en moyenne nationale.

Cette situation ouvre une opportunité unique : de vastes surfaces agricoles peuvent être converties en forêts. Beaucoup d'agriculteurs à la retraite choisissent de boiser une partie de leurs terres pour laisser un patrimoine durable à leurs enfants.

Le CNPF accompagne ces transitions : conseils techniques pour choisir les essences adaptées, recherche de financements, suivi des plantations. L'objectif : créer de nouvelles forêts résilientes et utiles pour demain.

## Compteur des projets labellisés et en cours en Bretagne & Pays de la Loire



## Co-bénéfices du projet

- Mélange de 9 essences autochtones, préservation de haies et arbres isolés
- Préservation d'une mare
- Entreprise de travaux forestiers locale (< 30 km)
- 100 % d'essences autochtones
- Bénéfice climatique potentiel de 965 tCO<sub>2</sub> sur 30 ans

## Un boisement de prairie dans la Sarthe

CNPF C+for n° 101 Spay (Valloire Habitat n° 1)

Au sud du Mans, ce boisement de prairie de 4,2 hectares situé à Spay propose un riche mélange de neuf essences feuillues toutes autochtones avec le maintien des haies, d'arbres isolés et la préservation d'une mare. La proximité des projets avec certaines zones urbaines constitue un enjeu auquel C+For peut répondre, en lien direct avec l'activité du financeur. Ce boisement a pu être réalisé grâce au soutien de Valloire Habitat, filiale du Groupe Action Logement.

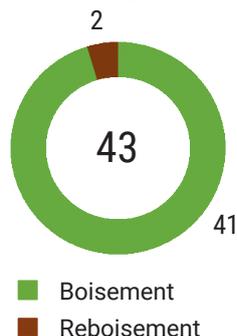


© Océane Souppart

## Ils financent nos projets carbone en Bretagne et en Pays de la Loire



## Compteur des projets labellisés et en cours en Hauts-de-France & Normandie



## Diversifier les essences : une forêt plus forte face aux aléas

Tempêtes, sécheresses, maladies : les forêts françaises sont de plus en plus confrontées à des aléas, aggravés par le changement climatique.

La solution ? Planter plusieurs essences différentes plutôt qu'une seule.

Un peuplement mélangé agit comme un filet de sécurité pour la forêt : si une essence dépérit, les autres prennent le relais et assurent la continuité du couvert forestier, et parfois même un revenu économique.

- Certaines essences sont choisies pour leur bois de production (chêne, douglas).
  - D'autres pour leur rôle écologique et paysager (bouleaux, fruitiers).
- Chaque espèce apporte ses forces : tolérance à la sécheresse, résistance aux maladies, croissance rapide ou intérêt pour la biodiversité. En diversifiant, on laisse aussi la nature choisir l'avenir le plus adapté selon les conditions climatiques futures.

## Co-bénéfices du projet

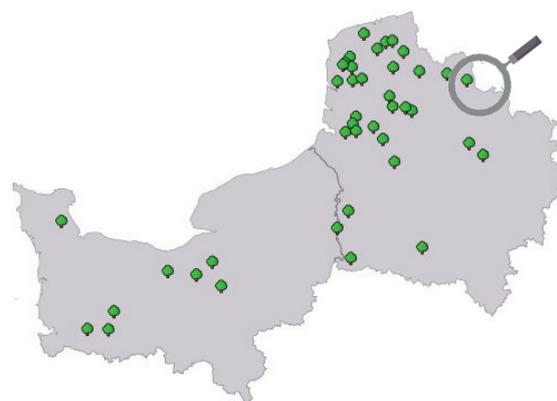
- Mélange de 7 essences toutes autochtones
- Travail du sol par potets travaillés
- Filtration de l'air
- Bénéfice climatique potentiel de 512 tCO<sub>2</sub> sur 30 ans

## Un boisement diversifié de prairies dans le Nord

CNPF C+for n° 67 Bouvines (Kiloutou n° 1)

Attenant à la LGV Nord, au cœur de la métropole lilloise (Bouvines), ce projet de boisement de prairie de 1,87 ha a fait l'objet d'un financement par Kiloutou, dont le siège social se situe à seulement 15 km de la plantation. Ce projet illustre à merveille la capacité de C+For de concevoir des projets sur mesure.

Sur les sols particulièrement fertiles du nord de la France, le projet mise sur une composition riche de sept essences feuillues toutes autochtones. Ce boisement en contexte urbanisé présente également un intérêt pour la filtration de l'air.



Olivier Gleizes © CNPF

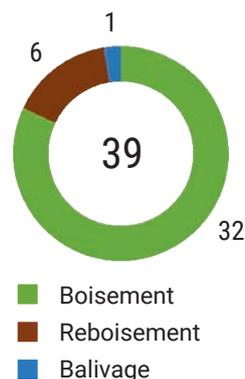
## Ils financent nos projets carbone en Hauts-de-France et en Normandie



## L'expérimentation au cœur des projets LBC du CNPF

Dans le cadre des projets labellisés bas-carbone, l'expérimentation joue un rôle clé face au changement climatique. Elle permet d'introduire de nouvelles essences ou provenances, notamment via le dispositif ESPERENSE, qui évalue la résilience d'essences innovantes en forêt. Le CNPF s'engage activement dans cette dynamique, en mobilisant le réseau ESPERENSE et en intégrant des essences hors arrêtés MFR (arrêtés préfectoraux encadrant le choix des essences d'arbres en plantations forestières) dans certains de ses projets LBC. Ces choix innovants sont encadrés par des protocoles de suivi validés par des organismes de recherche et permettent d'acquérir des données concrètes sur le terrain notamment sur la survie et la croissance des essences selon les types de sols. En agissant ainsi, le CNPF concilie innovation et prudence, en testant des solutions d'adaptation des forêts au changement climatique tout en garantissant la performance carbone des projets.

## Compteur des projets labellisés et en cours en Occitanie



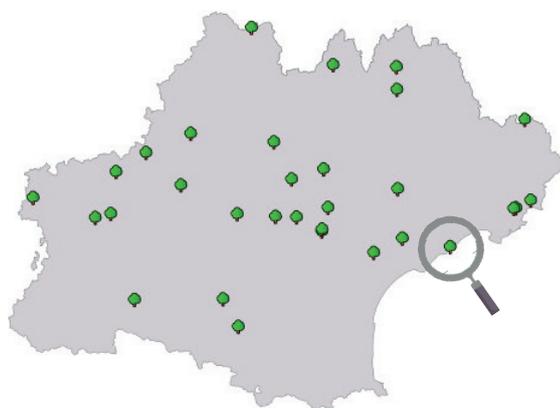
## Co-bénéfices du projet

- Mélange de 10 essences
- Travail du sol par potets travaillés
- Couplage à un réseau expérimental
- Maintien de bordures boisées et création de haies
- Bénéfice climatique potentiel de 783 tCO<sub>2</sub> sur 30 ans

## Un boisement expérimental et innovant de vigne dans l'Hérault

CNPF C+for n° 45 Frontignan "ESPERENSE" (La Poste n° 18)

Ce boisement au cœur de l'AOP muscat de Frontignan se situe entre la mer, les vignes et la montagne de la Gardiole. Sur un territoire marqué par une pluviométrie faible et irrégulière, le CNPF a souhaité installer un dispositif expérimental de suivi des essences (réseau ESPERENSE) dans une zone peu boisée afin de disposer de références dans le futur. Le boisement associe quatre feuillus (micocoulier, cormier, chêne pubescent, chêne chevelu) et quatre résineux (pin parasol, pin brutia, cèdre du Liban, cyprès de Provence). Une haie à vocation paysagère en amandier et arbre de Judée a également été installée. Ce projet a fait l'objet d'un vote par les commerciaux de la direction courrier de La Poste.



Olivier Gleizes © CNPF

## Ils financent nos projets carbone en Occitanie



# Le CNPF, l'acteur incontournable de la contribution carbone en forêt

Une expertise reconnue  
Des projets riches en co-bénéfices

170  
projets  
à  
financer

4 méthodes  
forestières  
rédigées  
par le CNPF

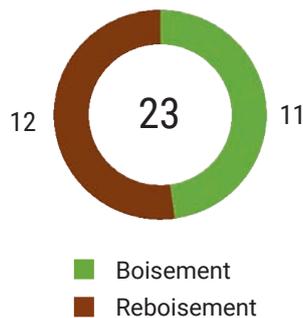
1 200 ha  
labellisés  
(automne 2025)

7 essences  
en moyenne par projet

84  
essences

+ 230  
projets labellisés  
et financés  
(automne 2025)

### Compteur des projets labellisés et en cours en Auvergne-Rhône-Alpes



### Des coûts de boisement en forte hausse

Planter une forêt représente aujourd’hui un investissement bien plus élevé qu’il y a quelques années. La préparation du sol, l’achat et la mise en terre des plants, ainsi que leur entretien, restent les postes traditionnels de dépense. Mais ce sont désormais les protections contre le gibier – devenues incontournables à la réussite des projets – qui pèsent le plus lourd dans le budget. À titre d’exemple, un boisement en peuplier peut encore se réaliser autour de 4 500 €/ha. En revanche, les boisements diversifiés – majoritairement en feuillus – oscillent désormais entre 8 000 et 10 000 €/ha, parfois davantage. Dans le cadre de ses projets Label Bas-Carbone, le CNPF accompagne les propriétaires en mobilisant des financements privés. En tant que financeur, vous contribuez en moyenne à la prise en charge de 70 % de ces coûts, ce qui permet de rendre ces projets ambitieux réalisables et de garantir la pérennité des plantations.

### Co-bénéfices du projet

- Mélange de 11 essences
- Travail du sol par potets travaillés
- Préservation génétique de la variété ardéchoise du pin de Salzmann
- Projet collectif entre forêt privée et forêt publique
- Bénéfice climatique potentiel de 697 tCO<sub>2</sub> sur 30 ans

### L’emblématique projet pilote des Cévennes ardéchoises

CNPF C+for n° 5 Cévennes ardéchoises (La Poste n° 4)

Au cœur des Cévennes ardéchoises, ce projet de reconstitution fait suite à deux incendies. Il a fait l’objet d’un reboisement avec le pin de Salzmann (pin autochtone des Cévennes), auquel les locaux sont très attachés. En outre, une diversification avec dix feuillus a été réalisée et est suivie tous les ans pour avoir des retours sur les essences qui donnent de bons résultats, dans une zone essentiellement couverte par le pin maritime et où peu de reboisements sont effectués. Ce projet porté par un collectif de propriétaires, associe forêt privée et communale. Un bel exemple de projet carbone !



Olivier Gleizes © CNPF

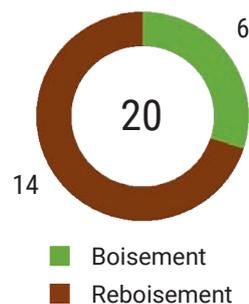
### Ils financent nos projets carbone en Auvergne-Rhône-Alpes



### Suivre pour réussir : un engagement durable du CNPF

Le CNPF accorde une grande importance au suivi des projets labellisés bas-carbone qu'il accompagne. Chaque année, ses équipes se rendent sur le terrain pour visiter les boisements déjà réalisés, notamment à l'approche de l'audit obligatoire à 5 ans. Ces visites permettent de faire un état des lieux technique, d'évaluer le taux de survie des plantations (comptage de mortalité) et d'accompagner les propriétaires dans la gestion de leur projet. Elles sont également l'occasion de rendre compte aux financeurs de l'évolution concrète des projets qu'ils soutiennent. Ce suivi régulier, entièrement pris en charge par le CNPF, vise à garantir la réussite des projets sur le long terme et à soutenir l'ensemble des parties prenantes, dans une logique de rigueur, de transparence et d'amélioration continue.

### Compteur des projets labellisés et en cours en Grand Est



### Co-bénéfices du projet

- Mélange de 4 essences
- Pas de perturbation du sol et lutte contre l'érosion
- Entreprise de travaux forestiers locale (< 30 km)
- 70 % d'essences autochtones
- Bénéfice climatique potentiel de 312 tCO<sub>2</sub> sur 30 ans

### Un reboisement dans les Hautes Vosges alsaciennes

CNPF C+for n° 83 Tour de France femmes 2022 Hautes Vosges (A.S.O. n° 12)

Implanté au cœur des Hautes Vosges, ce projet de reboisement vise à restaurer une forêt dépérissante après la crise des scolytes. Pour la première édition du Tour de France femmes de 2022, A.S.O. a souhaité participer au financement de ce projet *via* le label Bas-Carbone. Le reboisement s'est effectué avec un mélange de quatre essences en zone de forte pente. Il se situe à proximité de trois cols empruntés par les coureuses : le Grand Ballon, le Ballon d'Alsace et la Planche des Belles Filles.

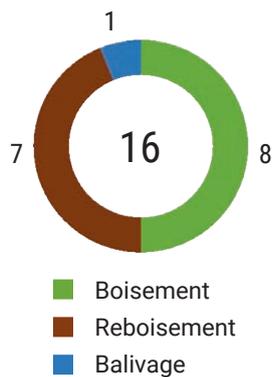


Sylvain Gaudin © CNPF

### Ils financent nos projets carbone en Grand Est



## Compteur des projets labellisés et en cours en Bourgogne-Franche-Comté



## Protéger sa plantation, une option devenue nécessité

En lien direct avec les surpopulations régionales de gibier, protéger sa plantation forestière est désormais crucial pour garantir le succès des projets de boisement et reboisement.

Les jeunes arbres sont particulièrement vulnérables : cervidés, rongeurs et autres herbivores broutent les pousses et entraînent souvent la mort des plants. Au-delà de la régulation par la chasse, différentes solutions existent : clôtures, manchons individuels, produits répulsifs... Des dispositifs souvent onéreux, mais indispensables pour donner un avenir aux forêts.

Dans les projets Label Bas-Carbone, le CNPF intègre systématiquement cette dimension et expérimente même des protections biodégradables afin de limiter l'usage du plastique en forêt.

## Co-bénéfices du projet

-  Mélange de 9 essences
-  Entreprise de travaux forestiers locale (< 30 km)
-  52,9 % d'essences autochtones
-  Bénéfice climatique potentiel de 3 865 tCO<sub>2</sub> sur 30 ans

## Un reboisement modèle dans le Morvan

CNPF C+for n° 48 Montsauche-les-Settons (Hanes France n° 4)

Situé au cœur du parc naturel régional du Morvan, le projet de reconstitution post-scolytes de Montsauche-les-Settons constitue un véritable renouveau par rapport à la précédente monoculture de 14,9 hectares d'épicéa commun en place avant dépérissement. En effet, le financement de DIM a permis au propriétaire forestier de planter pas moins de neuf espèces différentes dans ce projet de reboisement ! Tout en intégrant le changement climatique, le CNPF a souhaité aller plus loin en proposant une composition en essences alignée sur la proportion actuelle des forêts du Morvan, à savoir 55 % de feuillus et 45 % de résineux.



Sylvain Gaudin © CNPF

## Ils financent nos projets carbone en Bourgogne-Franche-Comté



FESTIVAL DE CANNES



LA POSTE



Amateur Sport Organisation

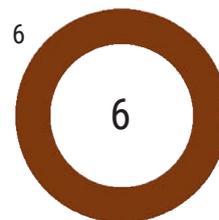


## Feux de forêts : une problématique en progression

Le risque d'incendie en forêt, exacerbé par les périodes de sécheresse, les températures élevées, le vent et l'importante quantité de matière végétale sèche en forêt, est devenu une menace majeure, comme en témoignent les grands feux récents : plus de 30 000 ha brûlés dans les Landes de Gascogne durant l'été 2022 et plus de 16 000 ha détruits dans l'Aude en août 2025. Ces incendies causent des dégâts écologiques, économiques et sociaux considérables. Une gestion forestière adaptée - débroussaillage, desserte, choix des essences - est essentielle pour prévenir les risques et limiter les dégâts.

Contrairement aux idées reçues, replanter systématiquement après un incendie n'est pas toujours la solution. Avant de concevoir un reboisement après incendie, le CNPF privilégie une phase d'observation sur plusieurs années afin de vérifier si une dynamique naturelle de régénération du couvert boisé s'installe, n'intervenant que lorsque celle-ci est absente.

## Compteur des projets labellisés et en cours en Provence-Alpes-Côte d'Azur



■ Reboisement

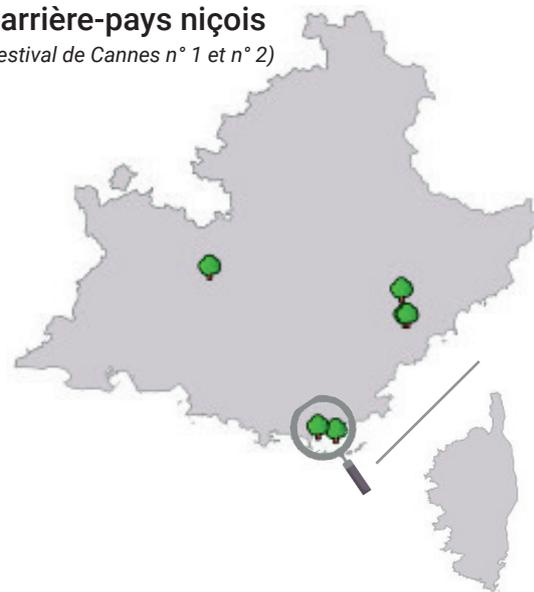
## Co-bénéfices du projet

-  Mélange de 8 essences
-  Travail du sol par potets travaillés
-  Entreprise de travaux forestiers locale (< 30 km)
-  Maintien d'arbres d'intérêt écologique
-  Bénéfice climatique potentiel de 474 tCO<sub>2</sub> sur 30 ans

## Un reboisement post-incendie dans l'arrière-pays niçois

CNPF C+for n° 51 Saint-Cézaire-sur-Siagne n° 1 et n° 2 (Festival de Cannes n° 1 et n° 2)

Ce projet situé à Saint-Cézaire-sur-Siagne vise la reconstitution d'une partie d'un massif détruit par un incendie le 1<sup>er</sup> août 2017. Il a vu le jour grâce au financement du Festival de Cannes et de la région PACA. Après quatre années d'observation par le CNPF, aucune régénération naturelle n'a pu s'installer. Par conséquent, les propriétaires ont choisi de reboiser. Soumis à un important aléa incendie, ce projet de 6 hectares mise sur la diversité d'essences (mélange mixte feuillus/résineux) pour atténuer le risque tout en introduisant une grande diversité d'essences.

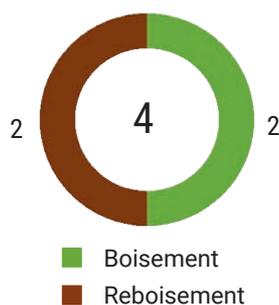


Quentin Vanneste © CNPF

## Ils financent nos projets carbone en Provence-Alpes-Côte d'Azur



## Compteur des projets labellisés et en cours en Centre-Val de Loire & Île-de-France



## Maladies et ravageurs : un défi permanent

La forêt est vivante, mais aussi vulnérable.

En parallèle de la fulgurante crise des scolytes de l'épicéa, le frêne commun décline aujourd'hui fortement quoique plus lentement dans le nord de la France ; victime de la chalarose, un champignon qui finit par lui être fatal notamment en empêchant la circulation de la sève au collet.

D'autres essences sont également touchées dans certaines régions, comme le châtaignier, sensible à l'encre et au chancre, ou l'érable sycomore, victime de la suie.

Certaines maladies entraînent une exclusion quasi totale de l'essence dans les projets de plantation (ex. l'épicéa en plaine, le frêne commun). Pour d'autres, la mortalité reste partielle et la gestion repose sur le suivi et la diversité.

Le CNPF applique les recommandations sanitaires dans les projets labellisés bas-carbone : éviter les espèces d'arbres condamnées par des maladies graves, et surtout, mélanger les essences pour renforcer la résilience.

## Co-bénéfices du projet



Mélange de 4 essences



Pas de perturbation du sol



Bénéfice climatique potentiel de 218 tCO<sub>2</sub> sur 30 ans

## Un reboisement d'une frênaie chalarosée en Essonne

CNPF C+for n° 37 Vayres-sur-Essonne (VIA n° 2)

Le projet de reboisement de Vayres-sur-Essonne avait pour objet de reconstituer une forêt de 2 hectares après un dépérissement très intense des frênes par la chalarose. Grâce à un financement de VIA à hauteur de 70 % du coût du projet, l'équipe C+For du CNPF et le propriétaire porteur du projet ont pu intégrer un mélange de trois essences feuillues plus adaptées.



Gilen Igoa-Olhagaray © CNPF

Ils financent nos projets carbone en Centre-Val de Loire et en Île-de-France





Sylvain Gaudin © CNPF

# Ils ont choisi la qualité de l'offre du CNPF



Toute notre actualité carbone à suivre sur LinkedIn



CNPF - C+FOR - Forêt & carbone

# C+FOR : une équipe à votre service



Olivier PICARD  
Directeur  
AUZEVILLE-TOLOSANE  
olivier.picard@cnpf.fr



Céline BERGÈS-SELLAM  
Responsable administratif et financier  
MONTPELLIER  
07.77.26.74.59.  
celine.berges-sellam@cnpf.fr



Olivier GLEIZES  
Coordinateur national projets carbone  
MONTPELLIER  
06.67.85.17.70.  
olivier.gleizes@cnpf.fr



Geoffroy ROMBAUT  
Concepteur de projets LBC  
MONTPELLIER  
06.58.88.47.88.  
geoffroy.rombaut@cnpf.fr



Fleur ALONSO  
Conceptrice de projets LBC  
MONTPELLIER  
06.58.93.36.68.  
fleur.alonso@cnpf.fr



Justine HUSSON  
Coordinatrice du projet Forêts & Carbone  
Massif Central et conceptrice de projets LBC  
MONTPELLIER  
06.98.54.16.56.  
justine.husson@cnpf.fr

-  Une équipe C+FOR dédiée à la conception de A à Z de vos projets : proposition sur mesure, diagnostic, ingénierie, quantification, labellisation, suivi, audits.
-  Une équipe au rayonnement national grâce à son réseau des correspondants carbone régionaux.

Grâce à cette organisation unique — expertise technique, ancrage territorial et réseau national — C+FOR offre aux propriétaires forestiers et aux entreprises un partenaire fiable pour concevoir, labelliser et suivre leurs projets carbone.

Choisir C+FOR, c'est la garantie d'un projet sur-mesure, robuste, reconnu par l'État, crédible et durablement suivi sur le terrain et dans le temps.



Grégory Sajdak IDF © CNPF



**CNPF C+FOR**

Bureau : 378 Rue de la Galéra - 34090 MONTPELLIER

Siège : 47 Rue de Chaillot - 75016 PARIS

Mail : [carbone@cnpf.fr](mailto:carbone@cnpf.fr)

